

Atelier en marchant : section courante, mercredi 5 octobre 2011 - Verbatim

CITOYENS PRESENTS

BERNARD Jean Marie
DOMAS Jeanine
GRASSET Marie France
GROSSIORD Fabien
HEURTEL Philippe
JOUBERT Serge
LACROIX Laurent
LUSETTI Michel
MARTIN Raymond
MASSON Jean-Paul
MERLE Paul
PILLON Louis
STAPHORST-GREGOIRE Anne
VESSILLER Béatrice

CARREFOUR COURS EMILE ZOLE ET RUE COMMANDANT LHERMINIER

Le carrefour est très fréquenté par les piétons, en particulier du fait de la présence de la grande surface « Carrefour ». Cet espace est un lieu de vie potentiel mais qui n'est pas aménagé et qui est difficile à traverser, voire dangereux (passage en deux temps obligé de la rue Commandant Lherminier, plateforme d'attente entre les voies très réduite...).

L'espace devant le commissariat représente un intérêt mais son utilisation reste suspendue à une décision du commissaire. Il constitue aujourd'hui une discontinuité en termes d'organisation des espaces publics et des cheminements.

Après le commissariat, le trottoir est étroit et la copropriété (immeuble situé face à l'IUT) présente à son pied un espace conséquent, privatif à l'heure actuelle. Il est prévu d'entrer en contact avec la copropriété dans la perspective d'un aménagement public intégré au projet de requalification du cours.

MLIS (MAISON DU LIVRE, DE L'IMAGE ET DU SON) ET CCVA (CENTRE CULTUREL ET DE LA VIE ASSOCIATIVE).

Place du CCVA : la quasi-totalité de la place est occupée par une œuvre d'art (colonnes avec miroirs + dallage au sol) dont l'emprise identifie la place en tant que telle et en regard de la MLIS. Sans équipement public, cette place n'est pas utilisée (un four en été, glaciale en hiver). Aucun aménagement ne pourra être réalisé sans accord de l'artiste. Il y aurait besoin de verdure, de végétal pour rendre cet espace plus attractif. A noter un stationnement assez important sur ce secteur.

Anciennes archives municipales : le jardin-espace vert situé sur le côté est important à conserver, voire de valoriser. Il est très peu connu et fréquenté.

Salle Raphael de Barros : c'est un lieu social historique de la ville qui est toujours utilisé de manière importante (capacité de 3000 spectateurs, match de basket féminin, différentes manifestations sportives). L'entrée du public donne sur le cours mais les trottoirs sont très étroits, avec une différence de niveau importante et des barrières ont récemment été installées pour « canaliser » les piétons.

La fréquentation de l'IUT génère des flux importants mais à des horaires précis (horaires des cours) et n'impacte pas trop le passage sur le cours Emile Zola, l'entrée du bâtiment étant située rue de France, perpendiculaire au cours. Il est remarqué que la façade du bâtiment est imposante et relativement peu ouverte sur le cours : sur le plan de l'ambiance, elle crée davantage et un rempart ou un espace froid.

Une séquence forte ressort sur le tronçon situé entre le métro Flachat et le CCVA : c'est un lieu qui est fréquenté de manière importante (commerces, accès au métro, parc des Droits de l'homme et maison des aînés...)

SORTIE DU METRO FLACHET

Station métro Flachet : les trottoirs sont étroits et on conduit à des choix d'orientation et de localisation des sorties / entrées de la station qui gênent considérablement la bonne circulation des piétons et l'utilisation de l'espace.

Au nord : les marches des trottoirs apparaissent dangereuses sur certaines parties de la section courante. Cette sortie de métro est située dans un espace fréquenté : elle occupe une emprise nécessairement importante qui restreint fortement le trottoir. La boulangerie située au même niveau attire un nombre important de personnes, en particulier le week end, une partie des clients attend alors sur le trottoir et bloque le passage. De même forte fréquentation du magasin de primeurs situé à l'angle Flachet/E Zola.

Au sud, le trottoir rejoint les espaces verts en pied d'immeubles dont il est séparé par un muret et des plantations, par des escaliers ou rampes assez pentus. Il serait intéressant de réaménager cet ensemble et les liaisons afin de faciliter les déambulations. Il serait notamment nécessaire de prévoir un passage piéton, pour la sortie sud, afin de permettre de traverser le cours en sécurité (de nombreuses personnes traversent pour rejoindre l'autre rive, plus commerçante).

Il est également fait remarquer que les carrefours situés avant ADS sont dangereux, avec des trottoirs difficiles d'accès (en particulier pour les poussettes ou fauteuils roulants) et des entrées de véhicules pour stationnement (petits parkings très en pente) avec peu de visibilité et qui gênent la circulation sur le cours Emile Zola.

PLACETTE GREUZE / CPAM / IMPASSE MILLON

L'emplacement de la Halle aux Vêtements est particulier : le magasin est situé très en retrait du cours Emile Zola, avec une enseigne « industrielle » ; il dispose d'une cour importante qui n'est pas aménagée et pas éclairée la nuit créant ainsi une ambiance de creux, de vide qui impacte l'ambiance du cours.

Devant le bâtiment de la CPAM : l'espace est certes aménagé (quelques bancs et revêtement de sol plus qualitatif) mais reste très froid, impersonnel et plutôt inhospitalier. Il y a un potentiel mais qui n'est pas exploité à l'heure actuelle alors même que l'institution génère un flux conséquent. Par ailleurs, des aménagements « verts » ont été réalisés par la CPAM à l'angle de la rue, peu visibles et clos.

Placette Greuze : l'aménagement de la place est ancien et n'est pas convivial ; elle est particulièrement encombrée (silo à verre, cabine téléphonique, émergences diverses...). Pour autant, cet espace est utilisé, pour traverser et aller aux commerces dans la journée (Mondial Tissus et Lidl situé plus loin rue Greuze) ainsi que le soir (ce qui génère quelques nuisances (bruits, seringues...)). A noter que la circulation rue Greuze est relativement importante : sens sud nord pour aller au parking Lidl ou pour accéder au parking de la résidence située au débouché de la rue, sens nord sud : pour sortir du parking, pour relier le nord (Château Gaillard, Buers) à E Zola.

La question de la circulation rue de Boucheret est posée : intérêt de conserver cette circulation pour les habitations situées impasse Million. Malgré son étroitesse et son caractère d'impasse, cette voie

semble empruntée assez régulièrement par ses riverains et comme itinéraire de contournement.

POINTS TRANSVERSAUX AUX DIFFERENTES POINTS ETUDIES

L'éclairage apparaît important pour l'ensemble des participants comme créateur d'ambiance, mais tout le monde n'est pas d'accord sur le type d'éclairage ou son intensité (éclairage direct, indirect, couleur, fort, faible...). Il est noté que des variations d'intensité peuvent être pertinentes selon les horaires et la fréquentation.

La question de l'ambiance « olfactive » est soulignée : des désagréments sont relevés en été, lorsqu'il fait chaud, provenant visiblement des réseaux d'écoulement des eaux usées.

Il est également proposé d'assurer l'enterrement des points de collectes pour le tri sélectif (container pour le verre notamment) afin d'améliorer le paysage de proximité. De même il est proposé de limiter le nombre d'éléments installés sur le trottoir (panneaux publicitaires, barrières, poubelles....) - ou du moins de les aligner pour rendre le cours plus convivial et facile à emprunter.